

EXTRAIT DU DICTIONNAIRE HISTORIQUE DES ACADÉMICIENS DE LYON

BÉRAUD PAUL ÉMILIEN (1751-1836)

par Michel Dürr

Paul Béraud est né à Lyon, rue des Missionnaires (act. rue Chazière), le 28 mai 1751, et a été baptisé le lendemain à Saint-Pierre Saint-Saturnin. Il est le fils de Jean Baptiste Béraud, bourgeois de Lyon et intendant à Arles, et d'Anne Marie Perret, mariés à Saint-Pierre Saint-Saturnin le 25 novembre 1749. Il a eu pour parrain Paul Rousset, marchand, et pour marraine demoiselle Catherine Guy. Par la suite, il se fait appeler Paul Émilien. Ainsi à son mariage à Saint-Pierre Saint-Saturnin : « *Noble Paul Émilien Béraud, avocat au parlement et aux cours de Lyon [...]* époux d'une part, et *Anne Marie Orsel* [Lyon, 11 mai 1756-5 décembre 1793], *demoiselle, fille de feu Joseph Orsel* [Le Monetier-les-Bains, 14 avril 1711-Lyon 20 novembre 1777], *écuyer, conseiller, secrétaire du roi, et de vivante dame Jeanne Ferrousat* [Givors 1720], *épouse d'autre part...*, ont contracté mariage ce vingt septième avril 1778, en la présence de *Joseph Orsel, écuyer, conseiller en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, frère de l'épouse* [Joseph Orsel de Châtillon, 1750-1820, plus tard maire de Jujurieux dans l'Ain], de *Sr François Gatte, négociant, de noble Antoine Guillin, écuyer, avocat en parlement, ancien échevin de cette ville, et de Bernard Clapisson, procureur aux cours de Lyon...* » . Ce sont les parents d'un fils unique, sans postérité, Joseph Émilien Béraud (Lyon 30 janvier 1779-Nice 20 février 1835), cofondateur le 8 novembre 1807 du Cercle littéraire de Lyon. Paul Émilien Béraud décède à Lyon à son domicile, 26 rue du Pérat (act. rue Saint-Exupéry), le 9 avril 1836, âgé de 86 ans, chevalier de la Légion d'honneur, doyen des conseillers de la cour royale de cassation. Il étudie chez les oratoriens, avec l'abbé de La Serre* pour professeur de rhétorique, puis obtient à Paris la licence en droit. Il est un temps secrétaire du célèbre avocat Gerbier et revient à Lyon où il est reçu avocat en 1774. Il prononce le 21 décembre 1776 la harangue pour la Saint Thomas, fête municipale traditionnelle à l'occasion du renouvellement des échevins. On le retrouvera plus tard dans la commission de l'Athénée pour le rétablissement de cette fête, sans que le préfet Verninac* y donne suite. Le 9 mai 1778, il est un des cinq fondateurs de la Société littéraire aux côtés de Riboud*, Delandine*, Gerson et Geoffroy. Il y exerce la fonction de secrétaire en 1779 et en 1781 et y fait de nombreuses lectures : *Mémoire imprimé en matière civile* [pour le sieur Thomas] (4 juillet 1778). – *Lettres à MM. Riboud* et Delandine qui prouvent que l'hymen n'est pas l'ami des Muses* (25 juillet 1778). – *Lettre au secrétaire Delandine sur une pièce de vers de celui-ci* (8 août 1778). – *Discours sur l'influence des sciences et des arts sur les mœurs et le bonheur des hommes* (6 juillet 1778), discours où il s'élève contre « *les abus du sacerdoce, le fanatisme dégouttant de sang* » , l'ignorance qui asservit les âmes (cité par Louis Trénard). – *Lettre à M. Geoffroy* (15 août 1778). – *Discours de remerciement pour avoir reçu la lettre le déclarant associé* (29 août 1778). – *Discours comme secrétaire pour la réunion de rentrée de la Société* (6 février 1779). –

Discours sur le renvoi par l'Académie Française de son prix de poésie pour 1778 (13 février 1779). – *Lettre critique en réponse à un mauvais rimeur anonyme* (6 mars 1779). – *Lettre d'une bergère à M. Geoffroy* (6 mars 1779). – *Mémoire imprimé* [pour le sieur Descombes] (27 mars 1779). – *Mémoire imprimé, en matière criminelle* [pour le sieur Vacossin] (24 août 1779). – *Consultation imprimée* (28 août 1779). – *Discours sur la séparation de la Société pendant les fêtes* (28 août 1779). – *Plaidoyer pour un père opposant au mariage de sa fille, sous prétexte d'alliance disproportionnée* (10 février 1781). – *Plaidoyer pour la veuve Garinaud contre les frères et sœurs de son mari* (22 mars 1781). – *Pièce de vers sur six mots baroques prononcés par une dame et conte en prose* (29 mars 1783). – *Discours et regrets sur la mort de l'abbé Bourdelin* (29 mars 1783). – *Consultation sur la règle de droit : Voluntas consideratur non exitus* (10 mai 1783). – *Réflexions sur les différents déluges, précédées d'une pièce de vers* (21 juin 1783). – *Mémoire sur la règle du pié à pié* (26 juillet 1783). – *Discours sur l'admission des femmes dans les sociétés littéraires*. Il semble avoir été très actif dans la loge de la Bienveillance constituée en 1783. Le docteur Ladret le donne comme Vénérable en 1786 et indique qu'en 1790, le Frère Paul Emilien Béraud, avocat au Parlement, Vénérable de la loge La Bienveillance et Chevalier de l'Orient, est le délégué de sa loge à la Grande Loge provinciale de Lyon où il siège comme Grand Orateur. Dans une lettre à son neveu Francisque Bréghot du Lut (voir Centenaire de la Société littéraire p. 103), Béraud indique : « *À l'époque des premiers événements révolutionnaires, sa majesté Louis m'a institué juge au tribunal de la campagne de Lyon. Lors du procès du roi, on me fit tenir à Lyon un paquet assez considérable du plaidoyer de M. de Sèze et des dernières paroles du roi à l'infamale Assemblée qui l'a assassiné le 21 janvier. [...] Je distribuai pendant la nuit les plaidoyers et autres écrits, dans les quartiers, aux portes de la ville et dans toutes les places. Les officiers municipaux, d'abord Bertrand, Chalier et consorts déchainèrent dès la pointe du jour tous leurs sbires [...]; j'échappai à leurs poursuites. Depuis, pendant le siège de Lyon, j'ai été officier civil et militaire, ma femme est périée à la sortie; mon fils, blessé à mes côtés, a été fait prisonnier avec moi, à cette même sortie commandée par M. le lieutenant général de Précý. J'ai échappé à la mort par un prodige [échappé de sa prison de l'Hôtel-de-Ville, dit-on, sous les habits de sa maîtresse venue le visiter]. J'ai émigré en Suisse [Neuchâtel], où j'ai composé la relation du siège de Lyon en 4 époques et un ouvrage que M. l'avoyer de Berne a fait traduire et imprimer à Bâle, ce qui m'a valu aide et protection jusqu'à mon retour à Lyon après le 9 thermidor* » . Il est élu juge du tribunal civil du Rhône le 27 vendémiaire an IV (19 octobre 1795), puis « *porté au Conseil des Cinq-Cents en remplacement de M. Chémelette, démissionnaire, le 29 vendémiaire an IV* [21 octobre 1795], *et remplacé comme juge par M. Morand, juge suppléant* » . Il siège jusqu'au 26 décembre 1799 et intervient à plusieurs occasions. Ainsi, il s'élève le 12 thermidor an IV (10 juillet 1796) contre les allégations de Vitet* relatives à de prétendus troubles aux assemblées primaires de Lyon. L'an V, il dénonce l'usure, provoque la discussion sur la question du divorce et cherche à obtenir la création à Lyon d'une école de dessin pour la soierie. L'an VII, il demande le rétablissement d'un Hôtel des Monnaies à Lyon. Il revient ensuite comme conseiller à la cour d'appel de Lyon (9 germinal an VIII), où il est confirmé en 1806 par l'empereur puis le 28 octobre 1815 par le roi Louis XVIII.

ACADÉMIE

Il est nommé membre de l'Athénée de Lyon à sa création par le préfet de Verninac en 1800. Il est un des membres du Comité d'éducation demandé par le préfet Najac le 24 messidor an X (13 juillet 1802). Le 22 novembre 1814, il intervient pour « *presser les démarches à faire en Angleterre, afin d'assurer le recouvrement des fonds* » du legs du Major-Général Martin.

BIBLIOGRAPHIE

Dumas. – Michaud. – R. et C. - Centenaire de la Société Littéraire de Lyon. – Louis Trénard, *Lyon, de l'Encyclopédie au Prérromantisme*, Lyon : PUF, 1958.

ICONOGRAPHIE

Buste par François-Joseph Martin dit de Grenoble (cf. Trénard p.757)

MANUSCRITS

Rapport sur le compte rendu des travaux de l'Académie de Dijon en 1808, janvier 1811, Ac.Ms123 f°71. – *Sur les merveilles de la Nature et en particulier du Mont Blanc*, 15 juillet 1817, Ac.Ms123 f°151. – *Rapport sur deux ouvrages de M. Humbert de Genève*, Ac.Ms123 f°332. – *Rapport sur une traduction* [de Lapière], Ac.Ms123bis f°167. – *Rapport sur « Essai sur l'émulation » de M. Raymond*, 10 ventôse an XI, Ac.Ms123bis f°222. – *Rapport sur « Sabina » et « Nos folies »*, romans de M. Reverony St Cyr, pluviôse XII, Ac.Ms123bis f°242. – *Rapport sur 2 ouvrages de jurisprudence par M. Chabot, de l'Allier*, 22 avril 1806, Ac.Ms123bis f°279. – *Rapport sur un commentaire de la loi sur les successions par M. Chabot*, 13 juillet 1807, Ac.Ms123bis f°294. – *Rapport sur le recueil de l'Académie des Jeux Floraux*, août 1823, Ac.Ms123ter f°60. – Ballanche : *Rapport sur l'ouvrage de M.N.S. Guillon* : « La Fontaine comparé avec ses modèles et ses imitateurs » (signé aussi par Béraud), 23 prairial an XII, Ac.Ms125 f°465. – *Observations sur le monument religieux élevé aux Brotteaux*, Ac.Ms139 f°154. – *Observations sur la Tour Pitrat à la Croix Rousse et celle de l'observatoire à Fourvière*, Ac.Ms139 f°209. Manuscrit non retrouvé indiqué par Dumas : *Inscription latine*.

PUBLICATIONS

Mémoire pour les sieurs Puy et Melquior négociants à Lyon et pour demoiselle d'Astug veuve du sieur Magnin contre les sieurs directeurs et intéressés de l'entreprise des spectacles de Lyon, Sénechaussée, Lyon, 1787 (BML, fonds Coste). – *Relation du siège de Lyon, contenant le détail de ce qui s'est passé d'après les ordres et sous les yeux des représentants du peuple français*, Neuchâtel, 1794, 120 p.; réimpr. 1795 à Lausanne et à Paris sous le titre : *Histoire du siège de Lyon, ou récit exact des événements qui se sont passés dans cette ville, sous le commandement du général Précý, et des horreurs qui s'y sont commises par ordre des proconsuls Collot d'Herbois, Albitte, Fouché (de Nantes) et autres scélérats, par un officier de l'état-major du siège, échappé au carnage et retiré en Suisse*. – *Le réveil de la raison*, imprimé en Suisse avec cette épigraphe : *Feriant summos fulmina montes*. – *Rapport par Béraud sur la pétition du sieur Braconnier renvoyée à la commission chargée d'examiner s'il a été destitué légalement de ses fonctions de juge de paix de la*

commune de Bourg, séance du 29 frimaire an IV, Paris : Impr. nation., an IV, 10 p. – *Opinion du Conseil des Cinq-Cents sur la pétition des députés de Saint-Domingue, à l'effet d'obtenir le remboursement de leurs dépenses et frais de voyage et de séjour en France, Séance du 1^{er} floréal an V*, Paris : Impr. nation., an V, 6 p. – *Motion d'ordre par Béraud relative à un acte de sauvagerie de 30 soldats dans un café de la rue de Richelieu, séance du 27 nivôse an V*, Paris : Impr. nation., 3 p. – *Motion d'ordre tendant à presser le dépôt du rapport relatif à l'établissement à Lyon d'une école de dessin, dans l'intérêt des fabriques d'étoffes de soie brochée, séance du 15 floréal an V*, Paris, 1798. – *Rapport fait par Béraud au nom de la commission chargée d'examiner la pétition de la veuve et des héritiers Foucaud, séance du 12 brumaire an VI*, Paris, an VI, 6 p. – *Discours prononcé par Béraud (du Rhône) en présentant au Conseil un ouvrage du citoyen Barret sur les devoirs de l'instituteur dans une République, séance du 1^{er} nivôse an VII*, Paris : Impr. nation., 1798, 2 p. – *Rapport fait par Béraud (du Rhône) au nom de la commission établie pour examiner les messages du Directoire exécutif des 2 germinal an V et 2 ventôse derniers relatifs à l'établissement d'un 6^e tribunal correctionnel dans le département de Seine et Oise à la résidence de Corbeil, Séance du 18 germinal an VII du Corps législatif, Conseil des Cinq-Cents*, Paris : Impr. nation., 1798, 6 p. – *Compte rendu des travaux de l'académie..., lu dans la séance publique du 26 août 1813*, Lyon : Rusand, 1822, 46 p. – *Aux Lyonnais, l'un des souscripteurs pour la construction du monument religieux élevé aux Brotteaux*, Lyon : Rusand, 1821.